

Renforcement des capacités de mise en œuvre du Programme 2030

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 met les parties prenantes au défi de penser et de travailler autrement. Les personnes et les organisations dans l'ensemble de la société doivent renforcer leurs capacités pour orienter efficacement leurs activités vers les objectifs collectifs de développement durable. Fondée sur un examen des bonnes pratiques émergentes du monde entier, la présente note d'information contient une série de recommandations sur les façons dont le gouvernement canadien peut soutenir les efforts de renforcement des capacités fournis par un éventail de parties prenantes pour la mise en œuvre du Programme 2030.

Principaux messages

- Les approches efficaces de renforcement des capacités qui permettraient à toutes les parties prenantes de la société de contribuer au Programme 2030 ne sont pas bien documentées dans les rapports d'examen nationaux volontaires (ENV). Ces rapports d'ENV doivent faire référence aux contraintes de capacité pesant sur toutes les parties prenantes - en incluant, sans s'y limiter, les institutions gouvernementales - pour promouvoir le développement durable, et présenter des exemples de bonnes pratiques de renforcement des capacités pour soutenir les efforts futurs
- Les stratégies et plans nationaux de mise en œuvre du Programme 2030 doivent s'appuyer sur une évaluation des contraintes de capacités pesant sur les différentes parties prenantes, suivie par l'adoption de politiques et de programmes appropriés visant à développer les capacités pour renforcer les approches pansociétales de la mise en œuvre du Programme.
- Les partenaires de développement doivent aider les gouvernements, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes à renforcer leurs capacités de mise en œuvre du Programme 2030, conformément à l'engagement pris dans le cadre du 17e Objectif de développement durable sur les partenariats pour la réalisation des objectifs.



La présente note d'information fait partie de la série de documents sur les bonnes pratiques de mise en œuvre du Programme 2030 produits par le British Columbia Council for International Cooperation (BCCIC) et le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) et financé en partie par le Gouvernement du Canada par le Programme des objectifs de développement durable.

Produit en collaboration avec :



Introduction

En 2015, des dirigeants de différents pays ont adopté le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) (Programme 2030) des Nations Unies. Le Programme 2030, qui présente 17 objectifs de développement durable (ODD), comprend un plan de transformation pour les personnes et la planète. Il vise à promouvoir une prospérité partagée, la durabilité de l'environnement et des progrès en matière de développement durable qui ne laissent personne de côté. Pour concrétiser le Programme 2030, il faut adopter une approche pansociétale. Les gouvernements, les citoyens, les organisations de la société civile, le milieu universitaire et le secteur privé ont tous des rôles à jouer pour contribuer à la réalisation des résultats du développement durable.

Près de quatre ans après l'adoption du Programme 2030, de nombreux pays ont mis en place des éléments de base pour assurer sa mise en œuvre, comme le montre l'examen des rapports transmis par les gouvernements au [Forum politique de haut niveau sur le développement durable des Nations Unies en 2016](#), en [2017](#) et en [2018](#). De nombreux pays ont intégré les ODD dans des cadres stratégiques. Des mécanismes institutionnels et de gouvernance ont été établis pour suivre et évaluer les progrès de sa mise en œuvre. Des partenariats intersectoriels et des systèmes de suivi et d'évaluation sont en train de voir le jour. Les pays ne progressent toutefois pas à la même vitesse, et ce concernant plus particulièrement la mesure dans laquelle les pays ont localisé la mise en œuvre du Programme 2030, intégré les éléments transformateurs de celui-ci dans les politiques et les pratiques, et créé des environnements favorables aux contributions pansociétales du développement durable.

Renforcer les capacités pour faire les choses différemment

Le Programme 2030 met les parties prenantes au défi de penser et de travailler différemment, en particulier à la lumière de ses éléments transformateurs, comme la priorité de ne laisser personne de côté, l'équité intergénérationnelle, les limites planétaires, les droits de la personne, l'inclusivité et les partenariats. Pour ce faire, les personnes et les organisations dans l'ensemble de la société doivent développer les capacités leur permettant d'intégrer toutes les dimensions du développement durable à leur travail, de nouer des partenariats intersectoriels, de suivre, d'évaluer et de produire des rapports sur les efforts déployés correspondant aux indicateurs et aux ODD ciblés. Il est important de noter que le renforcement des

capacités figure dans la [cible 17.9 de l'ODD 17](#) sur les partenariats pour la réalisation des objectifs sous la forme d'un engagement à améliorer le soutien international pour un renforcement des capacités efficace et ciblé dans les pays en développement.

Le développement de nouvelles capacités n'est toutefois pas automatique. Les organisations dans l'ensemble de la société tout comme les citoyens, dont notamment les personnes appartenant à des groupes historiquement marginalisés, ont besoin de soutien pour contribuer de façon efficace au Programme 2030. Les rapports d'ENV mentionnent ce défi, et l'éventail de documents et d'outils directifs élaborés depuis l'adoption du programme en confirme l'existence.

La présente note d'information présente les normes et bonnes pratiques émergentes en matière de renforcement des capacités de mise en œuvre du Programme 2030 dans le but d'éclairer l'approche du Canada. Elle met l'accent sur les bonnes pratiques de soutien aux acteurs non étatiques et complète l'autre note de cette série sur le renforcement des capacités des institutions gouvernementales dans le contexte de la [localisation](#). Elle prend appui sur l'évaluation des [rapports d'examen national volontaire \(ENV\)](#) soumis au Forum politique de haut niveau par différents pays pour la période allant de 2016 à 2018. Collectivement, les rapports d'ENV sont des éléments clés pour suivre et évaluer à l'échelle internationale la mise en œuvre du Programme 2030. Des entrevues ont aussi été réalisées auprès d'organisations de la société civile provenant de 11 pays¹ dans le but de valider les renseignements présentés dans les rapports d'ENV. La présente note donne un aperçu des considérations clés à tenir en compte dans le contexte canadien et des recommandations à faire au gouvernement du Canada. Elle contient aussi une annexe présentant des renseignements détaillés sur les bonnes pratiques incluses dans la note, qui servira de ressource utile pour le gouvernement canadien et pour d'autres parties prenantes souhaitant adopter et promouvoir les bonnes pratiques de mise en œuvre du Programme 2030.

¹ Les entrevues ont été menées auprès d'organisations de la société civile des pays suivants : Bangladesh, Bhoutan, Canada, Hongrie, Indonésie, Lettonie, Népal, Nigéria, Ouganda, Vietnam et Zimbabwe. Des entrevues ont aussi été réalisées auprès d'organisations du Salvador et de l'Inde, mais les pratiques de ces pays ne sont pas incluses dans la note. La note présente aussi un certain nombre de bonnes pratiques basées sur les rapports d'ENV d'autres pays, mais il faut noter que les renseignements pour ces pays n'ont pu être validés que par des recherches dans Internet.

Qu'est-ce qu'une bonne pratique?

ÉLÉMENTS TRANSFORMATEURS DU PROGRAMME 2030

Une bonne pratique est une activité ou une approche qui intègre un ou plusieurs éléments transformateurs du Programme 2030. Ce programme est basé sur les droits de la personne et met l'accent sur l'inclusion et le changement pour les plus pauvres et les plus vulnérables en faisant la promotion de leur dignité inhérente et des droits de la personne par le biais d'efforts visant à ne laisser personne de côté. Les efforts sont guidés par les principes d'inclusion, de solidarité et de participation. Le Programme 2030 est universel au sens où il s'applique à tous les pays et à tous les individus. Les piliers économiques, sociaux et environnementaux de ce programme sont tous d'égale importance et les ODD y sont intégrés et indivisibles – les réalisations sous un seul et même objectif sont liées aux progrès accomplis sous d'autres. La mise en œuvre du programme doit respecter les limites planétaires et la responsabilité intergénérationnelle tout en reconnaissant la nécessité de protéger les ressources de la planète maintenant et pour les générations à venir. Il est important de noter qu'une bonne pratique respecte aussi la nature ambitieuse du Programme 2030 et va au-delà des pratiques normales ou des méthodes courantes. Enfin, le Programme 2030 est fondé sur des engagements à la transparence et à la reddition de comptes.



APPROCHE BASÉE SUR LES
DROITS DE LA PERSONNE



NE LAISSER
PERSONNE DE CÔTÉ



INTÉGRÉS ET
INDIVISIBLES



INCLUSIVITÉ ET
PARTICIPATION



PROGRÈS ET LIMITES
PLANÉTAIRES



IRESPONSABILITÉ
INTERGÉNÉRATIONNELLE



UN PROGRAMME AMBITIEUX



TRANSPARENCE ET
REDDITION DE COMPTES



Q BONNES PRATIQUES DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Le gouvernement allemand donne une définition utile du renforcement des capacités. Il le décrit comme un « processus endogène d'amélioration des compétences et des capacités individuelles, assurant une organisation productive et créant des institutions qui optimisent l'utilisation des ressources humaines, financières et physiques pour atteindre des objectifs individuels, organisationnels, institutionnels et sociaux ». ² En ce sens, le renforcement des capacités est une approche holistique qui vise le développement institutionnel, organisationnel et individuel et qui reconnaît que ces objectifs ciblés s'influencent mutuellement de façon interdépendante. Les bonnes pratiques en matière de renforcement des capacités tiennent donc compte de tous les objectifs et les intègrent. ³

Les bonnes pratiques en matière de renforcement des capacités ont pour effet ultime de mettre fin à la dépendance au soutien extérieur. Elles devraient permettre aux organisations, aux citoyens et à la société dans son ensemble de bien gérer leurs affaires. Dans le contexte de la mise en œuvre du Programme 2030, cela signifie qu'il faut comprendre les écarts de capacités intersectoriels et travailler avec les parties prenantes à l'élaboration de plans appropriés pour les combler.

Quels sont les défis en matière de capacités?

Les défis que les parties prenantes dans l'ensemble de la société doivent surmonter en matière de capacités à contribuer au Programme 2030 ne sont pas bien documentés dans les rapports d'ENV. Ces rapports ont tendance à mentionner que les ressources ou la sensibilisation limitées au Programme 2030 sont un frein à sa mise en œuvre, plutôt que de soulever les défis individuels et institutionnels spécifiques d'un éventail de parties prenantes. Les défis qui se posent aux gouvernements en matière de capacités constituent une exception notable. Certains gouvernements considèrent le renforcement des capacités comme une question générale à approfondir, mais d'autres cernent des domaines spécifiques où le manque de capacités entrave la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Les défis les plus souvent mentionnés par les gouvernements en matière de capacités comprennent le suivi et l'évaluation des impacts des programmes, le manque de coordination entre les institutions gouvernementales et les autres parties prenantes, les capacités limitées de leur système statistique national et les défis liés

au renforcement des capacités de la société civile.

Les rapports parallèles de la société civile et les entretiens avec les organisations qui la composent montrent que les ressources limitées allouées au renforcement des capacités, la difficulté de coordonner les efforts de la société civile et l'espace de plus en plus restreint dont celle-ci dispose sont aussi des défis majeurs. Dans les pays en développement, les répondants ont systématiquement relevé le soutien limité de la communauté du développement international aux capacités de la société civile à contribuer au Programme 2030. En 2018, [Action pour le développement durable](#) a mené une enquête sur les processus de suivi et d'examen du Programme 2030 auprès des organismes de la société civile. Le rapport à paraître sur les résultats de cette enquête montre que peu de ressources ont été allouées pour soutenir la participation de la société civile aux rapports d'ENV et qu'il est nécessaire d'offrir de la formation et d'autres activités de renforcement des capacités pour renforcer les capacités d'engagement des parties prenantes nationales. De même, le réseau mondial d'acteurs de la société civile [Forus](#) a constaté que les ressources manquaient pour aider les organisations de la société civile à s'organiser de façon autonome et à participer aux mécanismes régionaux de suivi et d'examen liés à la mise en œuvre du Programme 2030. Les possibilités pour les diverses parties prenantes de participer aux échanges et à la formation au niveau régional sont également limitées.

La communauté universitaire est elle aussi en butte à des difficultés. Le Sustainable Development Solutions Network (Réseau pour des solutions de développement durable, ou SDSN) a constaté que la capacité de ses membres à s'engager dans le Programme 2030 est limitée, surtout par le manque de financement des universités et des établissements de recherche, et ce, particulièrement dans les pays en développement. ⁴

Pratiques courantes

Les rapports d'ENV fournissent peu d'information sur les pratiques courantes des gouvernements eu égard aux modèles et aux approches efficaces en matière de renforcement des capacités. Ils mettent souvent l'accent sur les activités de sensibilisation des différentes parties prenantes et, dans certains cas, sur des ateliers et séminaires ponctuels de formation ou de renforcement des capacités destinés à des groupes et professions de parties prenantes particulières.

² GTZ, « Engineering Capacity Building Programme Ethiopia – Developing Capacity through ecbb – Success Factors and Implications for Phase II », Document de travail version I (Francfort : GTZ, 2009), cité dans Ilka N. Buss, [Best Practices in Capacity Building Approaches: Recommendations for the Design of a Long-Term Capacity Building Strategy for the Wind and Solar Sectors by the MEF Working Group](#) (Francfort : GTZ, 2010), 7.

³ Le gouvernement allemand a préparé un [guide sur les meilleures pratiques de renforcement des capacités](#) (en anglais) qui présente des approches, des stratégies, des méthodes et des instruments.

⁴ Membre du personnel du SDSN, entrevue téléphonique, 22 mars 2019

Certains rapports d'ENV indiquent que l'élaboration de lignes directrices et de trousseaux d'outils à l'intention de groupes de parties prenantes précises permet de mobiliser efficacement celles-ci vers les objectifs du Programme 2030. En ce qui concerne le renforcement des capacités des pays en développement, quelques rapports d'ENV soulignent l'importance ou la nécessité du renforcement des capacités de mise en œuvre des ODD, mais ils ne désignent pas systématiquement les domaines et les secteurs dans lesquels ce besoin existe, bien que quelques exceptions existent. Les rapports d'ENV présentant des exemples de renforcement des capacités tendent à faire référence à des initiatives de renforcement des capacités – et, comme indiqué ci-dessous, il y en a plusieurs – plutôt que de fournir des informations sur les approches générales et les bonnes pratiques. Pour leur part, les pays en développement mentionnent parfois avoir reçu du soutien opportun, mais ne s'étendent pas nécessairement sur les bonnes pratiques à poursuivre ou à adopter plus souvent.

À la lumière d'une analyse des rapports d'ENV, on ne sait toujours pas très bien quelles sont les pratiques courantes en matière de renforcement des capacités de mise en œuvre du Programme 2030, ni du côté des approches générales adoptées par les pays, ni de celui des pratiques courantes visant à soutenir les différentes catégories de parties prenantes. Néanmoins, les gouvernements, la société civile et d'autres parties prenantes sont de plus en plus nombreux à adopter des approches ad hoc qui pourraient être institutionnalisées et développées à plus grande échelle au sein des pays et entre eux.

Bonnes pratiques

AMÉLIORER LA PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Parmi les approches susceptibles de servir de base aux bonnes pratiques en matière de renforcement des capacités, on peut citer les approches inclusives tenant compte de l'équité intergénérationnelle et du caractère intégré des ODD. Pourtant, les rapports d'ENV n'ont fourni aucun exemple d'approches de nature itérative, qui s'inscrivent dans des plans de mise en œuvre à plus long terme ou qui ciblent l'ensemble des éléments transformateurs du programme 2030, notamment des partenariats plus efficaces, des approches intégrées et fondées sur les droits de la personne et des mesures de renforcement des capacités pour ne laisser personne de côté. On constate également un manque d'information sur les moyens qui permettraient à toutes les parties prenantes dans les pays en développement de relever les défis qui se posent à elles en matière de capacités pour contribuer au Programme 2030.

Ces informations peuvent servir de base à des échanges avec les partenaires de développement sur le rôle de ces derniers dans les efforts locaux visant à surmonter les défis en matière de capacités.

De plus amples recherches s'imposent pour déterminer les bonnes pratiques liées aux approches globales de renforcement des capacités. L'inclusion de bonnes pratiques de renforcement des capacités dans les rapports d'ENV et l'amélioration des rapports de la société civile faciliteraient la compilation d'exemples éclairants pour le partage des connaissances et l'apprentissage entre pairs. Un certain nombre d'éléments clés pourraient être mieux intégrés dans les rapports, et [les lignes directrices communes du Secrétaire général des Nations Unies en matière de production de rapports](#) pourraient être étoffées pour mettre ces éléments en évidence.

- Évaluations des défis en matière de capacités à contribuer au Programme 2030 pour toutes les parties prenantes, sans se limiter aux contraintes pesant sur les gouvernements.
- Approches globales inclusives et participatives en matière de renforcement des capacités.
- Intégration du renforcement des capacités dans les stratégies nationales et les efforts réguliers de mise en œuvre du Programme.
- Mesures précises visant à soutenir les organisations prêtes à appliquer les ODD, comme l'introduction de nouveaux systèmes et de nouvelles compétences pour promouvoir des approches intégrées, les partenariats et un suivi efficace.
- Bonnes pratiques de soutien au renforcement des capacités à mettre en œuvre le Programme 2030 dans les pays en développement.
- Apprentissage et soutien entre pairs sur le renforcement des capacités.

Les lacunes en matière d'information ne signifient pas nécessairement que les pays ne disposent pas de telles approches. Toutefois, cela indique que les pays et les organisations de la société civile doivent mieux rendre compte des activités de renforcement des capacités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030. Les exemples suivants présentent certaines initiatives intéressantes en cours, que de nombreux pays pourraient adapter à leurs contextes et besoins nationaux particuliers.

BONNES PRATIQUES ÉMERGENTES

En général, les bonnes pratiques ont tendance à inclure la préparation et la diffusion de lignes directrices et de troussees d'outils, l'organisation d'activités de renforcement des capacités comme des ateliers et des séminaires, le lancement d'initiatives spécifiques et la création de groupes de travail et de comités techniques. Elles comportent à la fois des initiatives ad hoc et des efforts institutionnalisés. Les lignes directrices et les troussees d'outils tendent à cibler les acteurs non étatiques (p. ex., le secteur privé) et à souligner l'importance de la capacité d'action. Les activités de renforcement des capacités couvrent un large éventail de questions et de parties prenantes, l'accent étant mis sur l'inclusivité, tandis que les initiatives spécifiques ont tendance à être axées sur des thèmes d'actualité, à cibler des groupes de parties prenantes particuliers et à se concentrer sur les éléments transformateurs du Programme 2030

Des groupes de travail et des comités se forment souvent autour des parlementaires pour promouvoir la cohérence des politiques et le caractère intégré des ODD

LIGNES DIRECTRICES ET TROSSE D'OUTILS

Les lignes directrices et les troussees d'outils sont des ressources utiles pour faciliter les contributions des parties prenantes à la mise en œuvre du Programme 2030 puisqu'elles contiennent des mesures concrètes et applicables destinées à des groupes précis. Elles peuvent aussi susciter un plus grand engagement des parties prenantes en leur fournissant des études de cas instructives. A l'échelle mondiale, un certain nombre d'organisations ont développé des ressources pour des parties prenantes particulières.

Lignes directrices et troussees d'outils élaborées par la communauté internationale

- Le SDSN a élaboré un [guide d'introduction aux ODD](#) à l'intention d'un éventail de parties prenantes, dont les gouvernements, la société civile, le secteur privé et le milieu universitaire.
- Le [SDG Compass](#) a été mis au point par la Global Reporting Initiative, le Pacte mondial des Nations Unies et le World Business Council for Sustainable Development pour soutenir l'intégration des ODD aux activités des entreprises.
- SDSN Australia/Pacific a préparé un [guide à l'intention des établissements universitaires](#) qui présente les contributions potentielles en matière d'apprentissage et d'enseignement, de recherche, de gouvernance organisationnelle, de culture, d'exploitation et de leadership externe.
- Localisation des ODD, une initiative du Groupe de travail des gouvernements locaux et régionaux, du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et du Programme des Nations Unies pour le développement, a mis au point une trousse d'outils qui comprend [divers guides et cours de formation](#) conçus pour appuyer la localisation du Programme 2030.
- Avec ses partenaires, la coalition mondiale d'acteurs de la société civile Together 2030 a produit un [manuel](#) visant à soutenir l'engagement des organisations de la société civile auprès des parlementaires dans la mise en œuvre du Programme 2030.
- Le [Partenariat mondial pour les données sur le développement durable](#) soutient l'amélioration des capacités statistiques à suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme pour 2030 et produire des rapports correspondants.

Certains pays ont tenté de rendre les ressources développées à l'échelle mondiale accessibles localement. Par exemple, les sections locales du World Business Council for Sustainable Development au **Brésil** et en **Hongrie** ont lancé le SDG Compass dans les langues parlées dans ces pays en vue d'aider le secteur privé, particulièrement les entreprises multinationales, à harmoniser leurs modèles d'affaires avec les ODD. Le SDG Compass propose des mesures réalisables pour une participation non seulement efficace, mais aussi accrue, du secteur privé au Programme 2030.

L'[Australian Council for International Development](#), la plateforme de la société civile dans le secteur du développement humanitaire et international en **Australie**, a créé une [trousse d'outils](#) pour les personnes désireuses de contribuer au Programme 2030.

Cette initiative met l'accent sur différents aspects du développement individuel tels que les actions concertées et la pensée systémique. Accessible à tous et destinée à un large public, la trousse est un exemple d'approche inclusive du renforcement des capacités qui reconnaît que tous les citoyens peuvent jouer un rôle dans la mise en œuvre du Programme 2030.

FORMATION

La formation permet d'acquérir des connaissances et de collaborer avec d'autres pour surmonter les défis communs. Bien qu'elles soient importantes pour le renforcement des capacités individuelles, les activités de formation devraient être complétées par des efforts plus larges d'amélioration des capacités institutionnelles.

En **Grèce**, l'Institut de formation de l'École nationale d'administration publique et de gouvernance locale a mis sur pied une initiative de formation visant à sensibiliser un éventail de parties prenantes et à renforcer leurs capacités à contribuer à la mise en œuvre du Programme 2030. L'Institut organise régulièrement un séminaire de trois jours sur les ODD destiné aux représentants des ministères, des administrations locales et régionales, des universités, des centres de recherche et des autorités indépendantes. Les **Maldives**, reconnaissant l'importance des médias dans la sensibilisation aux ODD, ont mis sur pied des activités de renforcement des capacités pour montrer aux journalistes comment créer et diffuser du contenu sur le développement durable. Pour sa part, le **Mexique** a entrepris d'offrir de la formation sur le Programme 2030 à plus de 500 organisations de la société civile dans huit États différents dans le cadre d'un projet sur les technologies pour le bien commun. Cette initiative constitue un exemple d'approche inclusive à grande échelle.

INITIATIVES SPÉCIFIQUES

Certains pays ont mis en place des initiatives ciblées de renforcement des capacités pour des groupes et des secteurs donnés, dont certaines ont jusqu'à présent démontré qu'elles pouvaient être mises à l'échelle et qu'elles avaient un impact. Le **Cap-Vert**, par exemple, a mis sur pied une initiative visant à renforcer les capacités des acteurs de la société civile à améliorer la vie des enfants et des jeunes. Misant sur le renforcement institutionnel des organisations de la société civile, le pays veut mettre en place un réseau de sécurité sociale pour enfants où les acteurs de la société civile sont appelés à jouer un rôle de supervision.

Au **Canada**, la [Foundation for Environmental Stewardship](#) encourage la protection de l'environnement en sensibilisant les enfants et les jeunes aux questions liées aux changements climatiques afin de leur permettre de poser des gestes dans leurs collectivités respectives. Son initiative phare, le projet 3 %, vise à toucher 3 % de la population canadienne, soit un million de jeunes, et comprend un programme permanent de mentorat et de transfert des compétences professionnelles sur les questions environnementales.

Le projet a déjà donné lieu à d'autres initiatives en partenariat avec des jeunes, y compris des clubs scolaires et des initiatives de formation des pairs. En donnant aux jeunes les moyens de revendiquer leur environnementalisme, le projet soutient l'équité et la responsabilité intergénérationnelle à grande échelle.

En **Indonésie**, des [centres d'excellence sur les ODD](#) ont été créés dans les universités du pays pour soutenir la recherche et l'élaboration de programmes d'études pouvant servir à la mise en œuvre locale des ODD. Certaines régions ont déjà commencé à mettre en œuvre les ODD, notamment en intégrant les ODD aux plans d'action et aux budgets locaux et en mettant sur pied des équipes de mise en œuvre multipartites.

GROUPES DE TRAVAIL ET COMITÉS

Plusieurs pays ont créé des comités et des groupes de travail parlementaires visant à favoriser la participation des parlementaires à la mise en œuvre du Programme 2030. Les groupes de travail spécialisés ont souvent pour effet de renforcer les capacités des parlementaires qui n'en font pas partie en sensibilisant ceux-ci aux ODD. Ces groupes de travail servent également de mécanismes de contrôle pour assurer une plus grande cohérence des politiques sur les questions intersectorielles, répondant de ce fait à la nécessité d'adopter des approches intégrées pour mettre en œuvre les ODD.

Le **Mexique** a mis sur pied un groupe de travail chargé du suivi législatif des ODD afin de compléter le travail des organes exécutifs sur le Programme 2030. Jusqu'à présent, le groupe s'est notamment employé à organiser des activités de formation sur les piliers économique, social et environnemental du Programme à l'intention des parlementaires et à évaluer la capacité du pouvoir législatif à mettre en œuvre le Programme.

En **Espagne**, le comité parlementaire mixte pour le Programme 2030 joue un rôle de chien de garde à l'Assemblée législative sur les questions liées aux ODD. Ce comité doit créer de la valeur ajoutée en préparant des lignes directrices pour guider le processus décisionnel de diverses parties prenantes, dans un souci de cohérence des politiques sur les biens publics mondiaux et les perspectives des pays en développement.

Au **Népal**, un comité parlementaire sur les ODD organise des activités de suivi et de renforcement des capacités. Contrairement aux organes en place au Mexique et en Espagne, le comité parlementaire népalais organise des activités non seulement pour les parlementaires, mais aussi pour d'autres parties prenantes, dont des organisations bénévoles d'évaluateurs, des institutions gouvernementales, des banques multilatérales, les organismes des Nations Unies, des organisations philanthropiques et le milieu universitaire. Le taux de participation à ces événements est élevé.

Si les exemples du Mexique et de l'Espagne mettent l'accent, conformément à la nature intégrée des ODD, sur la cohérence des politiques, l'exemple du Népal montre que l'inclusivité fait partie des bonnes pratiques à adopter dans la mise en œuvre des ODD.

SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL POUR RELEVER LES DÉFIS EN MATIÈRE DE CAPACITÉS

Les examens des rapports d'ENV par la société civile ont montré que la majorité des pays ayant présenté des rapports, en particulier les pays en développement, doivent relever des défis en matière de leurs capacités à mettre en œuvre les ODD, et que ces défis nécessitent le soutien de la communauté du développement international. Un certain nombre de mesures prises par la communauté du développement international pour surmonter les contraintes en matière de capacités ont également été soulignées.

Par exemple, l'outil d'analyse rapide intégrée du Programme des Nations Unies pour le développement aide les pays à planifier leurs ODD en mettant à leur disposition un ensemble d'étapes et de modèles utiles pour évaluer les liens entre les cibles et la pertinence des objectifs dans leur contexte spécifique. De même, la stratégie d'intégration, d'accélération et d'appui aux politiques (MAPS) des Nations Unies aide les pays à définir des mesures de politique concrètes. Certains pays en développement ont mentionné l'importance du soutien technique des organismes des Nations Unies dans la coordination et la préparation des rapports d'ENV.

Certains partenaires de développement ont produit des rapports sur leurs efforts visant à soutenir le renforcement des capacités dans les pays partenaires, notamment dans les secteurs où les pays en développement ont relevé des contraintes comme le manque de suivi et de capacités statistiques. L'Australie a apporté son soutien à la Feuille de route du Pacifique pour le développement durable en ce qui concerne le suivi et la production de rapports sur les ODD.

Le pays a également travaillé en partenariat avec la Communauté de direction statistique du Pacifique et la Communauté du Pacifique en vue d'établir un sous-ensemble d'indicateurs régionaux pour les ODD pertinent dans le contexte du Pacifique. En Jamaïque, la Plateforme scientifique pour la recherche appliquée et le partage des connaissances (SPARKS) a été lancée avec le soutien de la Banque interaméricaine de développement pour permettre une évaluation plus efficace des risques liés aux impacts des changements climatiques grâce aux « mégadonnées » dans les Caraïbes. Elle devrait faciliter la prise de décisions éclairées en matière de lutte contre les changements climatiques.





Recommandations

Un certain nombre de bonnes pratiques en matière de renforcement des capacités pour la mise en œuvre du Programme 2030 émergent sous la forme d'approches ad hoc et institutionnalisées. Toutefois, on ne dispose d'aucun exemple d'intégration efficace du renforcement des capacités dans les stratégies nationales de mise en œuvre du Programme 2030, et les efforts visant à rendre les organisations prêtes à appliquer les ODD ne sont pas clairs. Le Canada a la possibilité d'intégrer audacieusement le renforcement des capacités dans sa stratégie nationale et ses efforts de mise en œuvre du Programme 2030. Plusieurs recommandations se dégagent de cet examen.

Évaluer les contraintes limitant les capacités de contribution au développement durable de différentes parties prenantes et présenter les mesures prises pour y remédier dans la Stratégie nationale pour le Programme 2030.

Les approches pansociétales de mise en œuvre du Programme 2030 exigent des parties prenantes qu'elles développent de nouvelles compétences et capacités afin d'aligner leurs efforts sur les éléments transformateurs du Programme 2030, d'adopter de nouvelles méthodes de travail et d'établir des partenariats intersectoriels efficaces. Les activités de renforcement des capacités – aux niveaux individuel, organisationnel et institutionnel – devraient faire partie intégrante des efforts de mise en œuvre du Programme. Fondés sur une évaluation des contraintes limitant les capacités de diverses parties prenantes, les plans de mise en œuvre du Programme 2030 devraient définir des approches globales et inclusives au renforcement des capacités, y compris les possibilités de renforcement des capacités dans les processus nationaux de planification et de production de rapports et les efforts particuliers visant à soutenir les organisations prêtes à appliquer les ODD. Ils devraient également recenser les occasions d'apprentissage et le soutien par les pairs associés au renforcement des capacités.

Renforcer les capacités conformément aux bonnes pratiques internationales.

Même si le renforcement des capacités est un processus itératif qui s'étend sur toute la durée de la mise en œuvre du Programme 2030, il faut se demander comment les organisations utiliseront les capacités existantes et nouvelles à plus long terme. Les efforts subséquents devraient s'appuyer sur des évaluations des besoins des parties prenantes concernées et porter sur des projets et des programmes répondant à leurs besoins spécifiques, notamment par l'utilisation d'une série de méthodes de renforcement des capacités telles que des notes d'orientation, des trousseaux d'outils, des formations, des initiatives spécifiques et des mécanismes institutionnels.

Offrir des possibilités d'activités de renforcement des capacités axées sur les questions et les partenariats intersectoriels, l'inclusivité et les éléments transformateurs du Programme 2030.

Le renforcement des capacités devrait être englobant et cibler un éventail de parties prenantes. Les approches de renforcement des capacités devraient mettre en évidence l'utilisation des éléments transformateurs du Programme 2030, tels que l'inclusivité et la intersectorielle, la facilitation des partenariats intersectoriels et la capacité des organisations à conduire leurs propres activités dans le respect des éléments transformateurs.

Soutenir les capacités d'un large éventail de parties prenantes à participer à des processus de suivi et d'examen.

Les organisations de la société civile ont relevé des contraintes à leurs capacités d'engagement par rapport aux ENV aux échelles nationales, régionales et mondiales. Il est nécessaire de renforcer les capacités des acteurs non étatiques à s'engager dans des processus liés aux ENV, notamment en ce qui concerne la soumission de preuves et de rapports indépendants dans les processus d'ENV, l'attribution des ressources et les possibilités d'apprentissage et d'échange entre pairs. Des pôles régionaux d'échange et d'apprentissage sur le développement durable pourraient être mis en place pour donner aux diverses parties prenantes l'occasion d'échanger ouvertement sur la mise en œuvre du Programme 2030. De même, un plus grand nombre de « laboratoires d'ENV » pourraient être créés à l'échelle mondiale au cours du Forum de haut niveau sur les politiques de développement durable, ce qui permettrait aux gouvernements et aux autres parties prenantes d'échanger librement à huis clos afin de faire émerger les meilleures pratiques de renforcement des capacités pour la mise en œuvre des ODD.

Collaborer pour le renforcement efficace des capacités.

Toutes sortes d'organisations peuvent soutenir les efforts de renforcement des capacités pour la mise en œuvre du Programme 2030, notamment les établissements universitaires, les organisations de la société civile, les associations professionnelles et les partenaires de développement. Chacune de ces organisations possède un avantage comparatif pour comprendre certains défis locaux et sectoriels, y répondre de la meilleure façon possible et mener des activités de renforcement des capacités susceptibles de toucher les parties prenantes ciblées. Les approches inclusives et participatives du renforcement des capacités doivent être conformes aux éléments transformateurs du Programme 2030

Soutenir les efforts de renforcement des capacités dans les pays partenaires pour une série de parties prenantes afin de respecter les engagements pris dans le cadre de l'ODD 17 sur les partenariats pour la réalisation des objectifs.

Les pays se sont engagés à améliorer le soutien international à la mise en œuvre des ODD. En reconnaissance de la précieuse contribution de tous les membres de la société au développement durable, les partenaires de développement devraient veiller à ce que leurs contributions au renforcement des capacités ciblent les gouvernements, la société civile, les milieux universitaires et les autres parties prenantes et soient conformes aux bonnes pratiques reconnues à l'échelle internationale.

Produire des rapports sur les défis en matière de capacités et les activités visant à les surmonter.

Pour comprendre comment propager les bonnes pratiques, les pays devraient mieux couvrir dans leurs rapports l'expérience de renforcement des capacités d'un éventail de parties prenantes. Les rapports sur le renforcement des capacités devraient préciser les défis rencontrés et les politiques et programmes élaborés, et décrire le suivi et l'évaluation des activités. La participation à différentes initiatives comme les lignes directrices et trousseaux d'outils de mise à l'échelle, la formation, les initiatives spécifiques, les groupes de travail et comités multipartites et le soutien international font partie des expériences à documenter. Les pays en développement devraient aussi produire des rapports sur les bonnes pratiques relatives à l'appui de la communauté internationale du développement.

Veillez citer le présent document de la façon suivante: Kindornay, Shannon et Kocaata, Zeki. *Renforcement des capacités de mise en œuvre du Programme 2030 au Canada, série de documents sur les bonnes pratiques de mise en œuvre du Programme 2030, Vancouver et Ottawa* : British Columbia Council for International Cooperation et Conseil canadien pour la coopération internationale, 2019.

Les auteurs remercient Deborah Glaser et Laurel Wayne-Nixon (BCCIC), Gavin Charles (CCCI), Deirdre de Burca (Forus), et Fraser Reilly-King (Centre de recherches pour le développement international) d'avoir examiné la présente note d'information. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.